

AQVITANIA

TOME 31

2015

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

Président :

Alain Bouet, Professeur, université de Bordeaux Montaigne

Vice-présidents :

Anne Colin, Maître de conférences, université de Bordeaux Montaigne

Jean-Pierre Loustaud, Chargé de mission pour l'archéologie à la ville de Limoges

Robert Sablayrolles, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Secrétaire de publication :

Stéphanie Vincent Pérez, Assistant Ingénieur, Ausonius, université de Bordeaux Montaigne

Secrétaire générale :

Stéphanie Montagner, Ingénieur d'études, Ausonius, CNRS

Trésorier :

Jean-Michel Roddaz, Professeur émérite, université de Bordeaux Montaigne

Comité de lecture

Alain Bouet, université de Bordeaux Montaigne

Patrice Conte, SRA Limousin

Isabelle Cartron, université de Bordeaux Montaigne

Alexandra Dardenay, université de Toulouse Jean-Jaurès

Didier Delhoume, SRA Poitou-Charentes

Hervé Gaillard, SRA Aquitaine

Vincent Genevieve, Inrap, Grand Sud-Ouest

Guilhem Landreau, Inrap, Grand Sud-Ouest

Michel Pernot, CNRS, Bordeaux

Catherine Petit-Aupert, université de Bordeaux Montaigne

Robert Sablayrolles, université de Toulouse Jean-Jaurès

Christophe Sireix, Service d'archéologie préventive, Communauté urbaine de Bordeaux

Dominique Tardy, CNRS, Pau

Florence Verdin, CNRS, Bordeaux

Conseil scientifique

Président : Pierre Gros, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Membres :

José Antonio Abásolo, Professeur, université de Valladolid, Espagne

Alain Dierkens, Professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Claude Domergue, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Henri Duday, Directeur de Recherches, CNRS

Simon Esmonde Cleary, S. L. d'Archéologie, université de Birmingham, Grande-Bretagne

Georges Fabre, Professeur émérite, université de Pau et des Pays de l'Adour

Dominique Garcia, Directeur de l'Inrap

Joaquín Gorrochategui, Professeur, université du Pays Basque, Vitoria, Espagne

José Manuel Iglesias, Professeur, université de Cantabrie, Santander, Espagne

Manuel Martín Bueno, Professeur, université de Saragosse, Espagne

Anne de Pury-Gysel, Conservatrice du musée d'Avenches, Suisse

Michel Reddé, Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Alain Tranoy, Professeur émérite, université de Poitiers

Daniele Vitali, Professeur, université de Bologne, Italie

*La Fédération Aquitania interdit, sauf avec son autorisation écrite, toute reproduction totale ou partielle,
quel que soit le mode de reproduction et de diffusion, des documents figurant dans la revue.*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
---------------	---

DOSSIER

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE MÉDOC ET LA PLAINE FLUVIO-MARITIME DE LA GARONNE, DE L'ÂGE DU FER À L'ANTIQUITÉ

ANNE COLIN et FLORENCE VERDIN (coord.)

A. COLIN, F. VERDIN, <i>Avant-propos</i>	9
A. COLIN, A. DUMAS, T. MAUDUIT, M. SASSI, <i>Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne</i>	11
V. MATHÉ, A. CAMUS, A. COLIN, <i>Prospections géophysiques dans le lit majeur de la Garonne à l'Isle-Saint-Georges (Gironde) : approche paléogéographique et archéologique</i>	27
S. LESCURE, G. ARNAUD-FASSETTA, <i>Paléo-environnement et contrainte fluviale à l'Holocène récent sur les sites de Langoiran et d'Isle-Saint-Georges : bilan de quatre années de recherches géoarchéologiques dans la basse vallée de la Garonne</i>	43
R. VALETTE, <i>Restitution du travail du fer à travers l'étude des déchets de production (1^{er} s. a.C. - 1^{er} s. p.C.). L'exemple de deux sites girondins : Dorgès (Isle-Saint-Georges) et Grand Hôtel (Bordeaux)</i>	65
F. VERDIN, <i>Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc</i>	85
A. DUMAS, T. CONSTANTIN, <i>L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)</i>	107
E. HIRIART, <i>Terre de confins, terre de liens ? L'estuaire girondin et ses marges à travers la monnaie (III^e s. - 1^{er} s. a.C.)</i>	127
F. DIDIERJEAN, D. BROCHERIOU, <i>Routes du Médoc antique : état des lieux, observations récentes sur la Levade</i>	149

ARTICLES

F. SERGENT, L. BENQUET, <i>Découvertes inédites du Second âge du Fer à Vieille-Toulouse – lieu-dit La Planho (31)</i>	171
C. MICHEL GAZEAU, <i>Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)</i>	213

DOSSIER

LES THERMES DE BURDIGALA ET DE SES ENVIRONS

ALAIN BOUET (COORD.)

A. BOUET, <i>Avant-propos</i>	239
A. BOUET, L. CAVALIER, <i>Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à Burdigala (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles</i>	241
J. HÉNIQUE, <i>La fouille d'un nouvel ensemble thermal à Burdigala : les thermes de la rue du Hâ</i>	273
D. HOURCADE, <i>La redécouverte des thermes de la 'villa des Flandres' à Carbon-Blanc (Gironde)</i>	319

ARTICLES

B. PRADAT, J.-B. HUCHET, avec la collaboration de A.-M. JOUQUAND et A. WITTMANN, <i>Découverte exceptionnelle d'un stockage de moutarde (Brassica nigra) au III^e s. à Poitiers "les Cordeliers" (Vienne)</i>	337
B. VÉQUAUD, avec la collaboration de DAVID MARTINS, <i>De la céramique peinte attestée au IX^e siècle en Poitou : Limbre "Rue de la Croix de Limbre", Migné-Auxances (Vienne)</i>	361
L. LE GOFF, C. DUPONT, <i>Consommation de coquillages du Moyen Âge au début de l'époque moderne sur le littoral charentais : les exemples de Fontdouce et de La Gripperie-Saint-Symphorien (Charente-Maritime)</i>	373

RÉSUMÉ DE MASTER

M. BROCHOT, <i>Le verre du quartier artisanal de La Vayssière à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron)</i>	403
--	-----

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

AUTEURS

Gilles Arnaud-Fassetta	Université Paris-Diderot, UMR 8586 PRODIG ; gilles.arnaud-fassetta@univ-paris-diderot.fr
Laurence Benquet	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr
Alain Bouet	Université de Toulouse-Jean Jaurès, TRACES ; alain.bouet@u-bordeaux-montaigne.fr
Dominique Brocheriou	archéologue bénévole ; dominique.brocheriou@gmail.com
Marion Brochot	étudiante, Université de Toulouse-Jean Jaurès ; marionbrochot@laposte.net
Adrien Camus	UMR 7266 LIENSs ; adrien.camus@univ-lr.fr
Laurence Cavalier	Université de Bordeaux-Montaigne, Ausonius ; laurence.cavalier@u-bordeaux-montaigne.fr
Anne Colin	Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607 Ausonius ; anne.colin@u-bordeaux-montaigne.fr
Thibaud Constantin	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; krl_h@hotmail.com
François Didierjean	archéologue bénévole ; francois.didierjean@numericable.fr
Antoine Dumas	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; antoinedumas001@gmail.com
Catherine Dupont	CNRS UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1, Rennes 2, Nantes et Ministère de la Culture ; catherine.dupont@univ-rennes1.fr
Jérôme Hénique	UMR 5608, Équipe CAHPA, HADès ; jerome.henique@hades-archeologie.com
Eneko Hiriart	docteur Université Bordeaux-Montaigne ; eneko.hiriart@gmail.com
David Hourcade	Service d'Archéologie préventive, Bordeaux Métropole, Membre associé institut Ausonius (UMR 5607) ; dhourcade@bordeaux-metropole.fr
Jean-Bernard Huchet	UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; huchet@mnhn.fr
Anne-Marie Jouquand	Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT ; anne-marie.jouquand@inrap.fr
Laura Le Goff	Doctorante au LAHM, Université Rennes 2, UMR 6566 CReAAH ; laura_legoff@hotmail.fr
Séverine Lescure	docteur Université Paris 1 ; slescure@wanadoo.fr
David Martins	Inrap Grand-Sud-Ouest ; david.martins@inrap.fr
Vivien Mathé	Université La Rochelle, UMR 7266 LIENSs ; vivien.mathe@univ-lr.fr
Thierry Mauduit	archéologue bénévole ; tcge@free.fr
Céline Michel Gazeau	archéologue contractuelle ; michel.cel@free.fr
Bénédicte Pradat	Inrap, UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; benedicte.pradat@inrap.fr
Mohamed Sassi	archéologue, Archéodunum ; sassi.med@hotmail.fr
Frédéric Sergent	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; frederic.sergent@inrap.fr

Romain Valette	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; romain.valette@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
Brigitte Véquaud	Inrap Grand-Sud-Ouest, membre associé au CESCO (UMR 7302, Université de Poitiers, CNRS) ; brigitte.vequaud@inrap.fr
Florence Verdin	CNRS, UMR 5607 Ausonius ; florence.verdin@u-bordeaux-montaigne.fr
Alain Wittmann	Inrap ; alain.wittmann@inrap.fr

Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc

RÉSUMÉ

La péninsule du Médoc est une région naturellement bien délimitée qui constitue une terre de confins où l'occupation de l'âge du Fer se concentre principalement en bordure de zones humides. Se posent alors des questions sur le rapport des sociétés avec leur environnement, sur l'organisation des sites et les potentialités offertes par des ressources spécifiques (sel). Les recherches menées sur le site du Château du Mur à Gaillan-en-Médoc et sur le littoral nord médocain permettent de dresser un premier bilan en confrontant les découvertes anciennes et récentes.

MOTS-CLÉS

Gironde, Médoc, âge du Fer, territoire, sel, habitat, zones humides

ABSTRACT

The Medoc peninsula is a naturally specific region where the Iron Age settlements focus primarily on the edge of wetlands. This raises questions about the relations between societies and their environment, the organization of the settlements and the potential offered by specific resources (salt). Research on Château du Mur à Gaillan-en-Médoc and on the north coast Medoc give first results by comparing ancient and new data.

KEYWORDS

Gironde, Médoc, Iron Age, territory, salt, wetlands

INTRODUCTION

Lorsqu'on travaille sur le territoire à l'âge du Fer, le Médoc offre un terrain de recherche privilégié, en premier lieu parce que l'on s'interroge sur la manière dont la géographie de cette péninsule, naturellement délimitée par la Garonne à l'est et l'Océan à l'ouest, a pu influencer sur l'organisation spatiale de l'occupation humaine. Cette situation doublement périphérique – par rapport au fleuve dont elle constitue une extrémité et par rapport au continent qui y prend fin – se perçoit-elle à travers la densité et/ou la hiérarchisation du réseau des habitats de l'âge du Fer ? Le Médoc est certes une fin de terres, une terre de confins, mais il appartient au débouché maritime de la vallée de la Garonne dont les auteurs antiques soulignent l'importance comme axe de communication entre la Méditerranée et l'Atlantique. L'estuaire constituait-il alors seulement un point d'aboutissement des échanges ou, au contraire, un relais ouvert sur d'autres espaces de la façade atlantique ?

Pour comprendre les dynamiques de peuplement, il convient d'inscrire celles-ci dans l'histoire des paysages. Le Médoc présente des entités géographiques très différentes entre d'une part, la façade estuarienne avec ses buttes graveleuses, sur lesquelles s'épanouit la vigne, entrecoupées de marais et d'autre part, la moitié occidentale de la péninsule qui forme le prolongement des sables des Landes, ponctuée de lacs littoraux en arrière du cordon dunaire. Cette terre, toujours entre deux eaux, est une zone vulnérable qui a connu de profonds changements au fil du temps. Elle représente donc un excellent laboratoire pour étudier les rapports de l'homme avec son environnement, les stratégies d'adaptation des sociétés à des contraintes particulières et les conditions d'exploitation de ressources spécifiques.

Pour autant, force est de constater que jusqu'à présent l'on était un peu démunie pour traiter ces questions pour l'âge du Fer, en raison d'une documentation très partielle et inégale. Les sources archéologiques existent mais n'avaient jamais vraiment fait l'objet d'études approfondies. Dans le cadre du programme "Peuples de l'estuaire et du littoral médocain aux époques protohistorique et antique", l'étude de plusieurs sites a pu être entreprise : celle de l'établissement du Château du Mur à Gaillan-en-Médoc et celle des sites du littoral nord médocain. La confrontation de la documentation ancienne avec des données de terrain renouvelées permet dès lors de mettre en exergue certains pôles de peuplement et de mieux cerner quelques caractéristiques de l'occupation du Médoc à l'âge du Fer.

LE RÔLE ATTRACTIF DES MARAIS...MAIS ENCORE ?

La cartographie des vestiges de l'âge du Fer (fig. 1) montre une répartition privilégiée en bordure des zones humides estuariennes et littorales qui s'oppose au désert apparent de la partie centrale du Médoc où les formations sableuses, semblables à celles des Landes, se prêtent mal à l'identification des sites¹. La même dichotomie affecte d'ailleurs également la distribution des sites antiques et médiévaux². Si les marais estuariens constituent des bassins de peuplement préférentiels, le statut des sites est souvent très difficile à appréhender. Certains établissements de zones humides tirent directement parti de leur proximité de l'eau, tels les sites de production du sel, mais leur existence ne se résume pas à cette seule activité. Par ailleurs, le rapport que ces sites entretiennent avec l'eau est délicat à évaluer à l'aune de la complexité des processus de transformation du paysage sur la longue durée.

Plus généralement, il est frappant de constater que, dans l'état actuel des recherches, les grands habitats groupés font défaut sur la façade maritime de l'Aquitaine³. À la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} s. a.C.), les occupations de Bordeaux, Brion et Soulac sont trop ténues et étudiées sur des emprises trop faibles pour

1- Verdin *et al.* 2015.

2- Colin & Verdin, éd. 2013, 51 fig. 12 ; Tastet *et al.* 1996, 210-211.

3- Colin *et al.* 2013, 52.

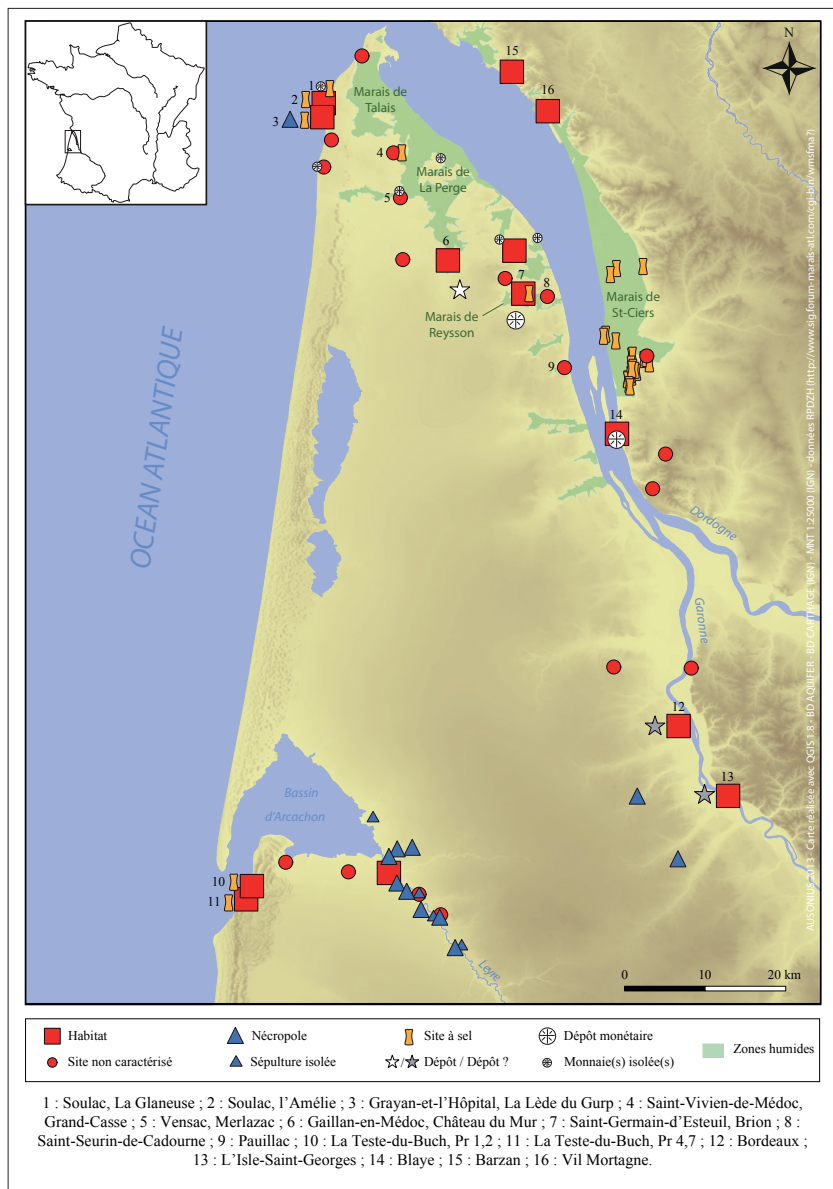


Fig. 1. Carte des sites de l'âge du Fer du Nord de la Gironde.

que l'on puisse y reconnaître de véritables agglomérations qui auraient continué à se développer à l'époque romaine. De plus, le type de structures et de mobilier qu'elles livrent s'avère difficilement compatibles avec l'image d'agglomérations très denses et étendues.

Il est donc fondamental de mieux caractériser les établissements de l'âge du Fer en procédant au récolement de la documentation ancienne et en la confrontant avec de nouvelles investigations sur le terrain. Le choix des études s'est porté sur deux secteurs : le site du Château du Mur à Gaillan parce qu'il correspond à l'un des rares habitats groupés du III^e s. connus en Gironde et les sites du littoral nord-médocain dont la densité est révélatrice d'une forte emprise territoriale sur un temps long, ainsi que d'activités diversifiées⁴.

LE CHÂTEAU DU MUR À GAILLAN-EN-MÉDOC

Le site du Château du Mur se situe au nord de Lesparre, en bordure de la jalle de l'Herveau qui alimente la partie sud du marais de la Perge (fig. 2). Il s'est installé sur une butte isolée de marnes calcaires pléistocènes formant une légère éminence au-dessus des terres humides du marais. La partie amont de celui-ci, proche du cordon dunaire littoral, commence à se combler de tourbes dès le Néolithique, même si une phase



Fig. 2. Gaillan-en-Médoc, Château du Mur. Localisation des découvertes (Ortho-photo IGN ; DAO F. Verdin).

4- J'ai plaisir à remercier ici ceux qui m'ont aidée dans cette recherche par leurs connaissances et leurs interventions sur le terrain et m'ont ouvert leur documentation : D. Brocheriou, A. Camus, X. Charpentier, J.-F. Chopin, P. Coutures, A. Dumas, E. Hiriart, V. Mathé, V. Mistrot, M. Seutin.

transgressive semble intervenir entre la fin de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer⁵. Cette implantation au contact des terres basses et des terres émergées, au débouché d'un large talweg drainé par l'Herveau, résulte à l'évidence d'un choix délibéré reposant sur la recherche de terroirs complémentaires.

Le site, qui tire son nom d'une maison noble du XIV^e s., est figuré sur la carte de Masse, sous la forme d'une enceinte ovale appelée "Ancien retranchement anglais", car la tradition locale veut que Talbot y ait établi son camp en 1452, avant la bataille de Castillon. Cette levée, toujours bien visible sur le terrain, mesure près de 2,50 m d'élévation dans sa partie la mieux conservée et enserre 14 ha.

La mise en évidence de l'occupation de l'âge du Fer remonte aux années 70 avec les premiers ramassages de surface effectués à l'occasion de l'élargissement de la route nationale qui traverse le site. Ce n'est qu'entre 2007 et 2009 que des sondages sont entrepris par X. Charpentier et P. Coutures (Service Régional de l'Archéologie), dans le cadre d'un sauvetage urgent qui affecte le quart sud de l'aire protégée par le talus⁶. En 2013, un diagnostic réalisé par J.-F. Chopin (Inrap) a concerné la partie nord-ouest de l'enceinte⁷. Dans l'intervalle, le programme "Peuples de l'estuaire et du littoral médocain" a permis de conduire des prospections géophysiques, réalisées par V. Mathé et A. Camus, afin de compléter l'image du site⁸.

Dans la partie sud, les aménagements aperçus en sondages se composent de deux structures rectangulaires semi-excavées, trous de poteau, fosses, foyers lenticulaires ou en cuvette, fossés, fosse d'extraction de matériaux, sols. Parmi l'abondant mobilier, il faut signaler la découverte, dans un niveau empierré, d'un fragment de fourreau d'épée, d'ailettes d'umbo de bouclier et d'une fibule de La Tène B2/C1⁹. Le matériel céramique, étudié par A. Dumas, est également caractéristique de la fin de La Tène B/début de La Tène C, témoignant ainsi d'une occupation centrée sur le III^e s.¹⁰.

Deux fours ont également été mis en évidence. L'un, intégralement fouillé dans la partie nord-ouest du site, présentait une chambre de chauffe et une chambre de cuisson bien conservées. Cette dernière mesurait environ 3 m de diamètre et son entrée était renforcée de blocs calcaires. Sa fonction, domestique ou artisanale, ne peut être précisée¹¹. L'autre four n'a pas été fouillé, mais il semble recouvert par -ou aménagé dans- la masse de la partie méridionale du talus périphérique, ce qui laisserait supposer que celui-ci a été édifié dès l'âge du Fer¹².

Un sondage à travers cette levée n'a pas livré d'élément de datation. La construction se compose d'un noyau interne argileux, conforté en surface par des blocs calcaires, eux-mêmes recouverts d'un niveau argileux. Elle ne ressemble cependant en rien à une fortification de l'âge du Fer. De plus, elle présente des traces évidentes de remaniements bien visibles sur le Modèle Numérique de Terrain (fig. 3). La partie nord-est donnant sur le marais a été arasée et traversée de part en part par plusieurs saignées, alors que la partie sud-ouest est mieux préservée. La prospection géophysique fait également apparaître de nombreuses anomalies magnétiques dans la partie orientale, comme si la construction réemployait de grandes quantités de masses métalliques (scories, rejets de métallurgie ?). Précisons qu'il ne peut en aucun cas s'agir d'échos qui seraient dus à la présence d'autres fours. Or, au Moyen Âge, cette région est connue pour ses industries de production métallurgiques. L'épineuse question de la datation de cette levée reste par conséquent en suspens.

5- Clavé 2001, 148-150.

6- Charpentier 2007 et 2009 ; Coutures 2008 et 2011.

7- Chopin 2013.

8- Camus & Mathé 2012.

9- Information de T. Lejars ; Coutures 2011.

10- Verdin *et al.* 2015, 886-887.

11- Chopin 2013.

12- Coutures 2011.

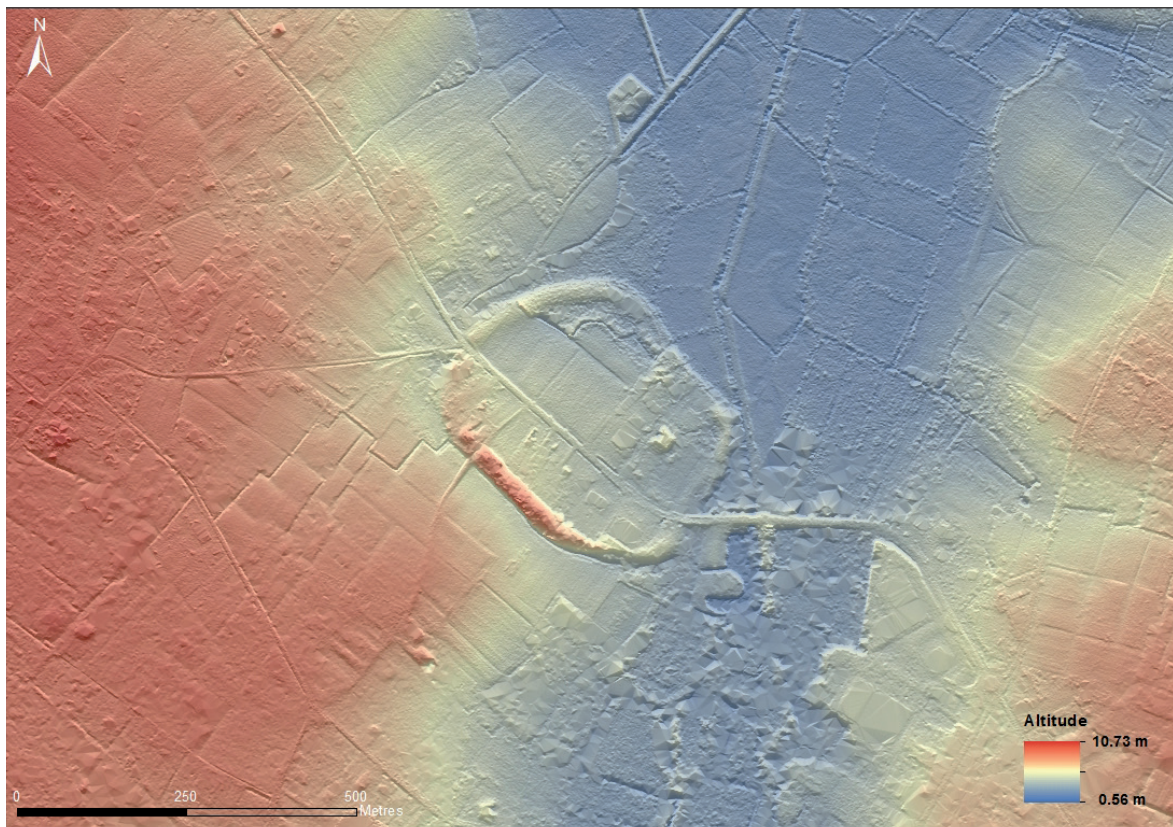


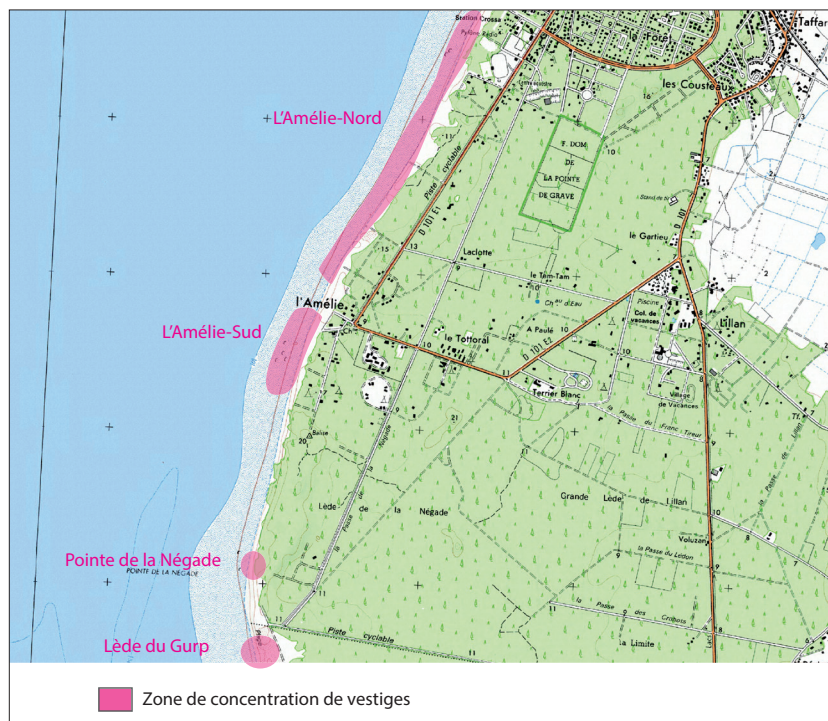
Fig. 3. Gaillan-en-Médoc, Château du Mur. Modèle Numérique de Terrain (B. Daret, Ausonius).

La présence de deux fours associés à des vestiges d'occupation nombreux et denses laisse penser que le site correspond à un habitat permanent qui devait tirer parti de sa position d'interface à proximité du marais. L'organisation de cet établissement reste néanmoins énigmatique en raison des incertitudes qui pèsent sur la datation de la levée de terre. Si celle-ci date de l'âge du Fer, son caractère atypique pourrait être lié à une fonction qui serait moins défensive, au sens militaire du terme, que protectrice, contre les remontées d'eau (quoique la partie la plus élevée se trouve côté terre !). S'il s'agit au contraire d'un ouvrage plus tardif, les limites de l'habitat seront plus difficiles à appréhender. Il découle de ces interrogations que la compréhension du site dépend beaucoup du rapport que l'on pourra établir avec ses terres basses. Autrement dit, le marais offrait-il un débouché en eaux vives sur l'estuaire ou était-il déjà colmaté et quelles sont les incidences sur les activités qui s'y sont développées ?

LES ÉTABLISSEMENTS LITTORAUX DU BAS MÉDOC

Sur le littoral du Bas Médoc, entre Le Verdon et Montalivet, a été mise en évidence une très grande densité de vestiges archéologiques, datés entre le Mésolithique et l'Antiquité tardive. Depuis le XIX^e s. et plus fréquemment depuis les années 60, les découvertes se sont multipliées au gré des marées et de l'érosion littorale. Elles se sont accompagnées de fouilles programmées sur des sites tels que la Négade (Soulac-sur-Mer) ou La Lède du Gulp (Grayan-et-l'Hôpital). Malheureusement ces données anciennes ont rarement fait l'objet de publications autres que, au mieux, des rapports ou des notices à diffusion restreinte. De plus, dans

Fig. 4. Le littoral de Soulac-sur-Mer et Grayan-et-L'Hôpital.



ces milieux changeants et dépourvus de repères fixes, les indications de localisation sont quasi inexistantes ou trop imprécises pour être cartographiées, a fortiori avant les progrès de la géolocalisation par GPS. Les nombreuses données, souvent collectées à la hâte entre deux marées, manquent de précisions stratigraphiques et sont donc d'une utilisation difficile. Les recherches de terrain ont également pâti d'une interruption de l'ordre d'une quinzaine d'années durant lesquelles les informations ont été perdues.

Sur le tronçon de plage compris entre Soulac, l'Amélie et Grayan-et-l'Hôpital (fig. 4), les vestiges de l'âge du Fer révèlent pourtant une occupation dense, entre dunes littorales et anciens marais. Des portions entières de paysage se sont conservées dans les paléosols argileux et tourbeux qui apparaissent au gré du déplacement des bancs de sable. Le récolement de cette documentation dispersée et hétérogène permet de localiser les principaux gisements, la nature des vestiges et des activités pratiquées. La confrontation avec les données actuelles recueillies en prospection facilite la remise en contexte de ces découvertes.

Plage de l'Amélie Nord (dite La Glaneuse¹³) à Soulac-sur-Mer

Sur la plage de l'Amélie Nord, les vestiges sont visibles sur l'estran et à la base des dunes.

Trois longs alignements de trois rangées parallèles de poteaux ont été repérés depuis 1984¹⁴, en limite de la basse mer (fig. 5). Orientés nord-est/sud-ouest, ils sont distants les uns des autres d'une centaine de mètres

13- La plage de la Glaneuse a pris le nom du navire qui s'y est échoué en 1913. La Glaneuse est l'appellation que l'on rencontre dans la bibliographie pour désigner la plage comprise entre l'antenne du CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage), au nord, et la route de la Passe de la Clotte, au sud. Cependant, au sud, la transition entre les plages de la Glaneuse et de l'Amélie manque de précision car la passe de la Clotte n'est pas visible depuis l'estran et la contiguïté des vestiges rend très arbitraire toute tentative de rattachement à l'une ou l'autre appellation. C'est pourquoi, nous préférons employer le nom de plage de l'Amélie Nord, en conservant comme repère septentrional l'antenne du CROSS, mais en repoussant sa limite méridionale jusqu'au bourg de l'Amélie.

14- Moreau & Rancillac 1984, 2-3.

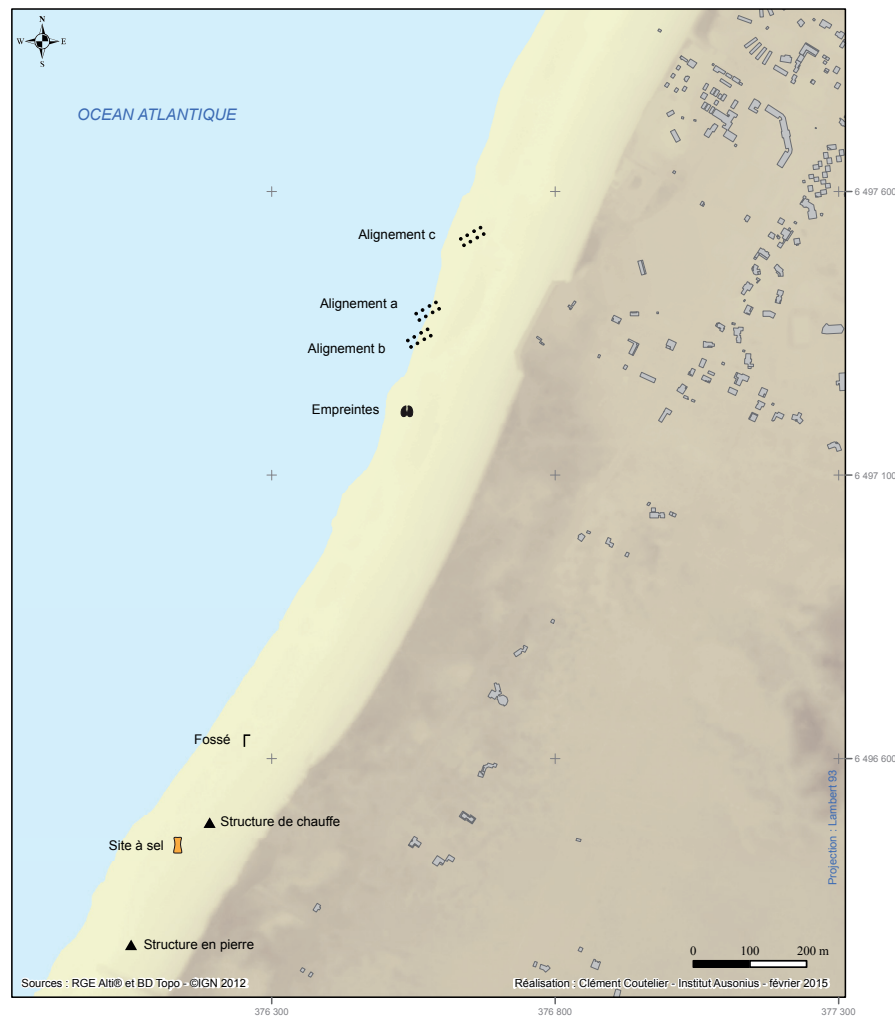


Fig. 5. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Nord, localisation des découvertes (d'après Clavé 2001).

et sont implantés dans un banc d'argile grise à coquillages (scrobiculaires), datée par ^{14}C de 1430-1150 BC, soit du Bronze final¹⁵. Le type de construction et la présence de coquillages a conduit les chercheurs locaux à y voir des appontements liés à des activités de pêche. Plusieurs dates ont été obtenues selon lesquelles au moins une structure appartiendrait à l'âge du Fer et une autre à l'Antiquité romaine. Toutefois, la localisation de ces aménagements pose problème car les indications photographiques et géographiques données par les différents auteurs sont impossibles à corréler¹⁶.

Le premier échantillon sur ces constructions sur poteaux a été prélevé par J.-P. Tastet et a fourni une datation ^{14}C de 2560 +/- 70 BP, soit en résultat calibré 825/415 a.C., c'est-à-dire la phase de "plateau" de l'âge du Fer qui rend les datations très imprécises. D'après les rapports et photos de J. Moreau, il pourrait

15- Beta Analytic, échantillon TM99023 : Clavé 2001, 157-158.

16- Moreau 1998, 2 ; Clavé 2001, 157-158.

s'agir de la structure la plus méridionale. Les coordonnées attribuées à deux des trois constructions alors visibles semblent néanmoins erronées¹⁷. Deux autres échantillons mentionnés par B. Clavé sur l'alignement "b" fournissent une fourchette semblable entre 840 et 370 a.C., alors que l'un des poteaux de l'alignement "c" est daté de 245-430 p.C., soit de l'époque romaine¹⁸. Aucune date n'est indiquée pour l'alignement "a". Les coordonnées permettent de cartographier les trois aménagements (fig. 5), mais les photos et appellations ne correspondent pas à celles de J. Moreau. Il est donc impossible de savoir s'il y a un ou deux alignements datables de l'âge du Fer et où ils se situent. Pour la même raison, il est impossible de corréliser les deux alignements qui apparaissent encore à l'heure actuelle lors de forts coefficients avec ceux décrits précédemment (fig. 6)¹⁹.

Fig. 6. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Nord, constructions sur poteaux (cl. F. Verdin).



17- Beta Analytic, échantillon TM97007 : Moreau 1997, 2-3.

18- Beta Analytic, échantillons TM00004 et TM00005 : Clavé 2001, 157-158.

19- De nouvelles dates réalisées dans le cadre du Programme LITAG sont en cours et devraient permettre de replacer ces aménagements dans leur contexte.

D'autres découvertes mentionnées grosso modo dans ce même secteur nord de la plage ne sont ni datées ni localisées. Seule la proximité des constructions sur poteaux et/ou la présence de mobilier associé peuvent laisser envisager une datation à l'âge du Fer, ce qui reste néanmoins très hypothétique compte tenu que le matériel ramassé sur l'estran s'étend du Premier âge du Fer au haut Moyen Âge.

Près de la structure sur poteaux datée du Premier âge du Fer, un "gabion"²⁰ a été observé mais non fouillé²¹. Ce type de structure se rencontre très fréquemment sur les plages du nord du Médoc, mais il est rarement datable. Il s'agit de fosses délimitées par des piquets en bois fichés dans l'argile, soit jointifs soit espacés et reliés par des branchages tressés, qui livrent exceptionnellement du mobilier. Un aménagement similaire a été vu en 2012 (fig. 7), plus au nord, à proximité des bunkers, et fouillé par P. Bernat²². La fosse, ovale, mesurait environ 1,70 m sur 1,30 m et était étayée par 33 pieux de chêne jointifs, plantés en biais dans l'argile grise pour se rejoindre au fond. Le comblement n'a pas livré de matériel mais, au sud, trois tessons de l'âge du Fer étaient pris dans le même sédiment. Seule une datation ¹⁴C serait à même d'apporter des précisions.



Fig. 7. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Nord, fosse vue en 2012 (cl. F. Verdin).

20- Mot venant de l'italien "gabbione" qui signifie grand panier. D'après la définition du Dictionnaire Larousse : "Panier cylindrique sans fond, rempli de terre ou de cailloux et fait de branchages entrelacés ou de grillage, qui servait de protection dans la guerre de siège jusqu'au XIX^e s." ou "Caisse à carcasse métallique que l'on remplit de sable ou de cailloux et servant à protéger les berges d'un cours d'eau ou à constituer une enceinte étanche au cours de la construction d'un aménagement hydraulique". Dans le contexte archéologique local, le terme renvoie seulement à la technique mise en œuvre et non à une fonction qui ne saurait encore être clairement définie.

21- Moreau 1999, 2.

22- Bernat 2012.

Près de l'alignement de poteaux du centre, un aménagement rectangulaire de 3 à 4 m de long sur 1,50 m de large est délimité par de petits pieux de bois jointifs, enfoncés dans une argile grise contenant de nombreuses coquilles d'huîtres, mais aucun indice chronologique²³.

Au sud et à l'ouest du bunker sud de la Glaneuse, J. Moreau signale "deux rangées de piquets de bois orientés Est-Ouest" et, légèrement au sud, "un cercle très irrégulier de grosses pierres calcaires" au voisinage de tessons du Premier âge du Fer²⁴.

Le secteur nord de la plage a également livré de très nombreuses monnaies gauloises et romaines hors contexte, parmi lesquelles, pour l'âge du Fer, une majorité de monnaies à la croix²⁵.

Dans la partie sud de la plage, un atelier de production du sel est signalé par J. Moreau d'abord en 1986, puis en 1992, sans aucune indication de localisation²⁶. L'information est reprise par D. Coquillas qui date le site de l'âge du Fer et décrit "un niveau de couleur violette sombre avec des inclusions de charbons de bois et de minuscules tessons de céramique rouge brique caractéristique des sites de briquetage"²⁷. Le matériel associé se compose de fragments d'augets à sel, de pilettes cylindriques, de nombreux tessons de céramique et d'éclats de silex. Au-dessus de ce niveau, une couche de tourbe présente des empreintes animales et des sillons fossiles²⁸. Le gisement est localisé par B. Clavé qui a également fait dater la couche tourbeuse par ¹⁴C autour de 240-440 p.C.²⁹. Il convient sans doute de rapprocher ces mentions des épandages de briquetage photographiés par M. Seutin (fig. 8).

Dans le même secteur, une structure en pierre a été datée du Premier âge du Fer³⁰. De plan rectangulaire, elle était délimitée par des pierres plates posées de chant et formée d'un empierrement compacté incluant de nombreux moellons rubéfiés. Au centre, ont été découverts des tessons, dont un grand pot de forme fermée, de la faune et des charbons. Les fouilleurs supposent qu'il s'agit d'une structure funéraire. Au même endroit, J. Roussot-Larroque mentionne une "aire de combustion constituée principalement de silex éclatés au feu", dont "la position haute [dans le front dunaire], comme les rares tessons, suggèrent son attribution à une phase tardive du Second âge du Fer, voire à l'époque romaine"³¹. Il semble donc s'agir de deux aménagements voisins mais distincts. Non loin de là, un fossé à angle droit creusé dans l'argile est comblé de tessons de la fin de l'âge du Fer³².

Plus au sud, à proximité du bourg de l'Amélie, une structure empierrée et un épandage de cailloux ont été fouillés en 1996 par L. Védrine³³ et datés autour de 700-600 a.C. (Ha D1) par A. Dumas. Ces aménagements étaient conservés dans une fosse (5 m x 2 m, prof. 0,30 m) dont le sédiment encaissant est formé de sables argileux bleu-vert. La structure empierrée, globalement circulaire (diam. 2 m), est constituée d'une couronne périphérique délimitée par des dalles de chant, à l'intérieur de laquelle se trouve un caisson de forme rectangulaire employant également des dalles de chant. Les parois de celui-ci sont rubéfiées dans leur partie supérieure. L'ensemble est surmonté d'un amas de moellons et galets chauffés dans lequel a été creusée une fosse circulaire (diam. 0,30 m ; prof. 0,20 m), comblée d'argile noire tourbeuse. Au sud, se trouvait un épandage de moellons calcaire thermofractés. La fonction de ces aménagements reste inconnue.

23- Moreau 1991, 2.

24- Moreau 1997, 2-3.

25- Moreau 1988 ; 1989 ; 1991 ; 1994 ; 1995 ; 1999 ; Moreau & Cathelot 1990 ; Coquillas 2001, 1182-1183 ; Hiriart 2014, 146-150.

26- Moreau 1999, 2.

27- Coquillas 2001, 1182-1183.

28- Roussot-Larroque 1998, 80.

29- Clavé 2001, 157.

30- Clavé 2001, 157.

31- Roussot-Larroque 1998, 80.

32- Clavé 2001, 157 ; Roussot-Larroque 1998, 80.

33- Dickès & Védrine 1996.

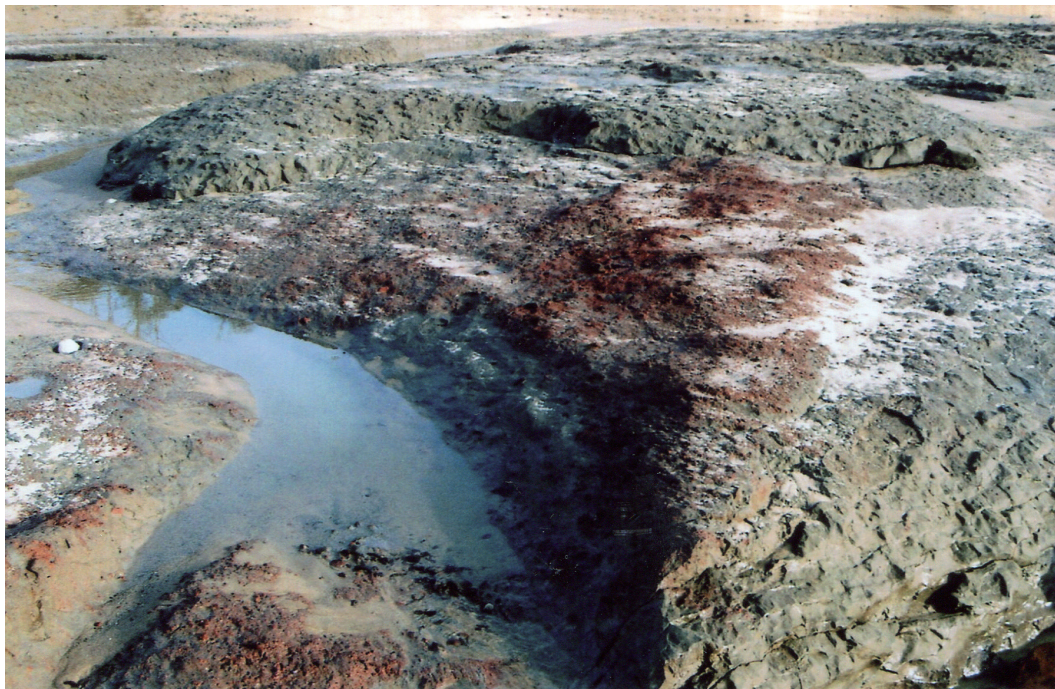


Fig. 8. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Nord, rejets de briquetage (cl. M. Seutin).

Plage de l'Amélie Sud (englobe les plages dites de l'Amélie et La Balise³⁴) à Soulac-sur-Mer

Comme à l'Amélie Nord, dans la partie nord de la plage, les découvertes se situent sur l'estran. La plus grande concentration de découvertes a été observée au droit et légèrement au sud du bourg actuel. Les vestiges de l'âge du Fer et de l'Antiquité se rencontrent dans des horizons tourbeux et argileux noirâtres, semblables à ceux de l'Amélie Nord. Ils sont plus nombreux, plus diversifiés et parfois mieux datés en raison de l'abondance du mobilier archéologique. Ils ont aussi plus souvent fait l'objet de publications, bien que les conditions d'observation aient toujours été aléatoires. Nous ne tiendrons compte ici que des vestiges conservés en place, sans parler des innombrables objets hors contexte, brassés par la mer. À l'heure actuelle, ce tronçon de plage est protégé par une digue qui, rallongée à la suite des tempêtes hivernales de 2014, a irrémédiablement endommagé le sous-sol. Par ailleurs, les rechargements incessants de sable destinés à reconstituer la dune abritant les installations du front de mer contribuent à l'enfouissement quasi permanent des paléosols.

Premier âge du Fer-début du Second âge du Fer

Dans la partie nord de la plage, le site de l'Amélie I livre plusieurs aménagements de la fin du Premier âge du Fer et du début du Second (VI^e-III^e s.), notamment un atelier de fabrication du sel³⁵. Les vestiges se rencontrent dans l'horizon argileux, sous la tourbe. Une zone rectangulaire, limitée sur son côté nord par une rangée de gros galets plantés dans l'argile, était constituée d'un sédiment compact très noir contenant des charbons de bois, de la cendre, des fragments de céramique et d'argile. Un petit sondage de 0,25 m de côté, contre le parement de galets, a livré, à 0,20 m de profondeur, plusieurs pilettes en terre cuite grise, cylindriques, creuses ou pleines, couchées à plat. Il s'agit probablement d'un four de saunier qui n'a jamais pu être fouillé. À quelques mètres au sud, deux fosses d'une trentaine de centimètres de diamètre étaient comblées de petits fragments d'argile cuite et de charbons. La céramique et le type de pilettes datent cet ensemble entre la fin du VI^e et le début du III^e s.³⁶.

À une trentaine de mètres au nord-ouest, un fossé orienté nord-sud, creusé dans l'argile verte et comblé d'un sédiment argileux gris (L. 8 m, l. 0,10 m, prof. 0,20 m) était interrompu à deux endroits correspondant sans doute à des ouvertures. Il était flanqué d'un autre, parallèle, plus large mais très détruit par l'océan. Aucun mobilier n'est mentionné en rapport avec ce fossé, mais la stratigraphie laisse supposer qu'il est contemporain des aménagements précédents.

Au même endroit, en 1974, la marée a mis au jour un poteau anthropomorphe (fig. 9), dans un contexte du IV^e-III^e s.³⁷. De section carrée, taillé en pointe et traversé d'une mortaise à sa base, il mesure 0,86 m de hauteur. La partie supérieure représente un visage stylisé et des amorces de bras sont formées de deux courts tenons. Ces aménagements montrent qu'il faisait vraisemblablement partie d'une construction, d'autant qu'il a été découvert avec d'autres poteaux qui n'ont pas pu être récupérés.

Plusieurs fosses à coffrage de bois et de végétaux (gabions), analogues à celles de l'Amélie Nord, ont également été découvertes dans le même secteur. En 1974, à côté du poteau anthropomorphe, deux fosses ont été fouillées (fig. 10)³⁸. L'une, rectangulaire (2,50 m sur 1,50 m), possédait des parois étagées par des

34- Dans la bibliographie, le tronçon de plage compris entre le bourg de l'Amélie au nord et la limite communale avec Grayan-et-l'Hôpital au sud est découpé en trois secteurs : celui de l'Amélie s'étend du bourg au sud du groupe de blockhaus, puis vient le secteur de la Balise et encore au sud celui de la Négade. La délimitation entre les trois est donc très approximative, surtout entre la Balise et la Négade, bien que J. Moreau en donne les limites en coordonnées Lambert II étendu (Moreau 1992). C'est pourquoi dorénavant, il nous paraît plus simple d'appeler plage de l'Amélie sud le tronçon de littoral compris entre l'Amélie et le parking de la Négade situé au bout de la passe de la Négade.

35- Larosière & Moreau 1971-1973 ; Boudet 1987, 139-140 ; Boudet *et al.* 1990.

36- Je remercie A. Dumas qui a réexaminé la chronologie des découvertes littorales dans le cadre de son doctorat.

37- Couprie 1975 ; Boudet 1987, 142 ; Moreau *et al.* 1990, 440.

38- Couprie 1975 ; Boudet 1987, 140.



Fig. 9. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Sud, Poteau anthropomorphe (©Mairie de Bordeaux, cl. Frédéric Deval).

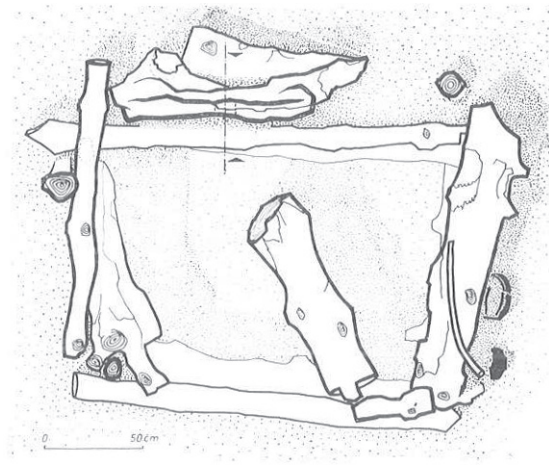


Fig. 10. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Sud, fosses (d'après Couprie 1975).

troncs non équarris et des poteaux d'angle. Deux vases situés contre la paroi extérieure datent de la fin du VI^e-V^e s. a.C. L'autre fosse, de plan ovale (diam. 0,90 m), était formée d'une armature de piquets convergents vers le fond, reliés par un tissage de branches de bruyère. Aucun mobilier n'était associé à cette structure, mais des tessons semblables aux précédents ont été trouvés à proximité.

Légèrement au sud des blockhaus, se trouvait une fosse ovale à double paroi tissée (2,20 x 1,80 m et 1,75 x 1,20 m ; prof. 0,40 m), enduite intérieurement d'argile³⁹. Le comblement contenait des tessons du Premier âge du Fer, des silex, de la faune, des coquillages et des macro-restes végétaux.

39- Rancillac 1983, 69-70.

D'autres fosses analogues n'ont pas pu être datées faute de mobilier archéologique, comme celle fouillée au niveau des blockhaus en 1992⁴⁰. De forme circulaire (diam. env. 2 m), elle n'était conservée que dans sa partie inférieure. Ses parois, enduites d'argile, étaient constituées d'un tressage de branchages sur une armature de petits pieux, parfois apointés, fichés dans le paléosol argileux. Le fond en cupule, excavé dans l'argile, contenait de nombreux éclats de galets rubéfiés. Un autre fond de structure en panier, fouillé en 1997⁴¹, était très similaire. Les parois circulaires étaient faites de pieux époutés enfoncés légèrement de biais dans l'argile, reliés par un fascinage. Dépourvue de fond, la structure n'a pas livré de mobilier. De même, légèrement au sud des blockhaus, les restes très détruits de la partie inférieure d'un tressage végétal ont été observés mais non datés⁴².

Dans le même secteur, une structure trapézoïdale coffrée en bois a été fouillée en 1996⁴³. Chaque paroi est constituée d'une planche (L. 0,70/1 m ; l. 0,25/0,30 m), plantée de chant dans un sable argileux grossier de couleur bleu vert. Les planches sont calées à l'extérieur par des pierres et maintenues, à l'intérieur, par des piquets d'angle dont la partie supérieure était brûlée. Une grande poutre (L. 1,30 m) traversée de trois mortaises, posée en diagonale reliait les deux angles opposés. Profond de 0,40 m, cet aménagement était comblé de sédiment gris foncé à gris clair contenant en surface de nombreux charbons de bois et de la céramique du Premier âge du Fer.

Une fosse carrée à coffrage de bois, de 1 m de côté, a été fouillée en 1975⁴⁴. Ses parois étaient constituées de piquets verticaux reliés horizontalement par des madriers et fascines. D'une profondeur de 0,60 m, elle renfermait, au centre, un grand vase globulaire du Premier âge du Fer qui contenait des ossements parfois calcinés de bovidés et des dents de lait de mouton, mais aucun ossement humain. Le comblement recelait également des tessons, des éléments lithiques et une corne.

Des éléments de pirogue ont été réutilisés pour certains aménagements dont la fonction reste inconnue⁴⁵. Ainsi, un coffrage rectangulaire de 0,77 m sur 0,50 m était constitué de deux fragments de pirogue encastrés, profondément implantés dans l'argile. À 0,60 m de profondeur sous le niveau de la plage, la base du plus gros élément était maintenue par un poteau horizontal calé en force entre deux gros galets. Ce niveau profond contenait les tessons d'un grand pot du Premier âge du Fer. Un autre élément de pirogue (fond et bord), isolé, situé à moins d'1 m des précédents, se rattachait à un aménagement distinct. Onze poteaux étaient également "plantés verticalement dans l'argile, sur 50 m de long et une quinzaine de mètres de large, à peu près parallèlement au rivage". Leur section mesurait entre 0,20 à 0,50 m. Si l'un d'eux s'est avéré appartenir aussi à une pirogue, il n'existe aucune assurance que les autres soient contemporains car ils ne dessinent aucun plan identifiable.

Fin du Second âge du Fer

Les vestiges du Second âge du Fer (II^e-I^{er} s. a.C.) en place semblent moins nombreux. À quelques dizaines de mètres au nord de l'Amélie I, le site de l'Amélie II a livré trois fosses coffrées en bois⁴⁶. La fosse A, de forme rectangulaire (0,85 x 0,55 m ; prof. min. 0,60/0,80 m), présentait des parois constituées de piquets espacés d'environ 0,10 m et reliés par des branchages. À environ 2 m, la fosse B possède les mêmes dimensions que la fosse A et le même type de parois, si ce n'est la présence d'un élément de bois réemployé et perforé de deux encoches carrées. Le mobilier (vaisselle locale et amphores Dressel 1) issu du comblement des deux

40- Bizot 1992.

41- Moreau 1997, 7.

42- Moreau 1992, 5-6.

43- Moreau & Dickès 1996.

44- Moreau & Rodot 1983, 70-71 ; Boudet 1987, 140.

45- Roussot-Larroque 1989.

46- Boudet 1987, 143-145.

structures est parfaitement homogène et synchrone. La troisième fosse, légèrement à l'écart, est circulaire (diam. 1 m). Ses parois sont étayées par de petits piquets convergents reliés par des branchages tressés. Le mobilier, moins abondant, rappelle néanmoins celui des fosses A et B.

À peu de distance de ces fosses, un lot important de monnaies gauloises a été recueilli au sein duquel les monnaies à la croix dominant encore plus largement qu'à l'Amélie Nord⁴⁷, signant semble-t-il un faciès plus ancien centré sur la fin de l'âge du Fer et excluant l'époque romaine.

Enfin, il faut signaler la découverte d'un sanglier-enseigne en laiton (fig. 11), dont les parties avaient été démontées et enfouies dans la même couche d'argile que les vestiges précédemment décrits⁴⁸. D'après l'étude stylistique, cet objet date de la fin du 1^{er} s. a.C. et aurait pu être utilisé sur les champs de bataille des guerres césariennes, voire lors de conflits ultérieurs⁴⁹, puis démantelé et déposé selon un rite que les conditions de découverte nous empêchent d'appréhender.



Fig. 11. Soulac-sur-Mer, plage de l'Amélie Sud, Sanglier-enseigne, reconstitution (©Bibracte, cliché Antoine Maillier).

47- Hiriart 2014, 146-150.

48- Moreau *et al.* 1990.

49- Verdin 2013.

La Négade à Soulac-sur-Mer⁵⁰

À partir de la pointe de la Négade, les niveaux archéologiques ne sont plus visibles sur l'estran, mais remontent progressivement à flanc de dune. Le site de La Négade I est surtout connu pour son occupation antique et a fait l'objet de fouilles par J. Moreau dans les années 70/80. Sous les niveaux d'époque romaine apparaissent des horizons contenant du mobilier plus ancien (Ha D2/D3, milieu VI^e-V^e s.)⁵¹.

À environ 60 m au sud de la Négade I, deux fosses ont été observées dans le front de dune, au milieu des années 70⁵². Elles sont creusées dans les sables dunaires anciens et leur fond n'atteint pas les formations inférieures plus compactes. Leurs dimensions sont assez voisines : leur diamètre à l'ouverture est compris entre 3,70 m et 2 m et se réduit vers le fond. Leur remplissage fait alterner des couches argileuses et sableuses. L'une des fosses contenait les restes d'une structure en bois employant des madriers et piquets, le fond de l'autre des éléments d'augets et de briquetage. Le mobilier des deux fosses témoigne de la présence d'un habitat proche datable du Ha C2/D1 (≈ 700-600 a.C.) selon A. Dumas. Dans l'hypothèse où les épandages argileux ont servi à l'étanchéité des parois, R. Boudet pense qu'il pourrait s'agir de puits.

Une autre fosse du Premier âge du Fer a été fouillée en coupe à flanc de dune en 1985⁵³. Creusée à partir d'un horizon de sable gris induré qui livre du mobilier de l'âge du Fer et de l'Antiquité, elle est de forme oblongue et atteint 1,20 m de profondeur. Le comblement répond à une alternance de sables gris ou jaune et d'argile noire contenant des macro-restes végétaux. Elle est scellée par un sédiment argileux noir très tassé correspondant à un niveau de circulation. Le mobilier comprend des fragments d'augets, de pilettes, de vaisselle et de nombreux éléments lithiques résiduels.

À une cinquantaine de mètres de la précédente, une nouvelle fosse a été reconnue en 1987 et mise en relation avec une possible extraction de sable argileux pour la fabrication de céramique⁵⁴.

Enfin, non loin de là, deux fosses imbriquées l'une dans l'autre et correspondant à deux étapes distinctes de creusement ont été découvertes⁵⁵. Leur comblement présente une alternance de sables éoliens et de tourbe due à l'érosion progressive des parois. Elles sont scellées par de fines couches de circulation formées de tourbe indurée à passées sableuses contenant de petits fragments d'augets. Ceux-ci se trouvent également associés à des éléments de vaisselle dans le comblement des fosses. Le fond des structures étant proche des argiles vertes sous-jacentes, les auteurs émettent l'hypothèse d'une activité d'extraction d'argile pour la fabrication de la céramique.

Au total six fosses similaires du Premier âge du Fer ont ainsi été observées dans le même secteur, à plusieurs années d'intervalle, avant destruction par la marée. Elles présentent des caractéristiques communes mises en évidence par B. Bizot et E. Vernhet⁵⁶. De plan sub-circulaire, elles possèdent globalement les mêmes dimensions moyennes avec un diamètre d'environ 3 m et une profondeur d'environ 1,40 m. L'une d'elles semblait dotée d'un système de levage à balancier. Elles sont aménagées dans les sables argileux fluviaux et effleurent les couches d'argiles vertes du Gulp sans les entamer. Elles sont comblées par des apports progressifs de sédiment issu du délitement des parois auxquels se mêlent des rejets domestiques. Elles se rapportent à la même phase chronologique Ha C2/D1 (≈ 700-600 a.C.), donc à une période plus ancienne que La Lède du Gulp selon A. Dumas. Aucune trace d'aménagement n'est perceptible autour. Ces arguments

50- Nous avons conservé ici l'appellation Plage de la Négade car les vestiges sont nettement séparés de ceux de la partie nord de la plage et concentrés à la pointe de la Négade, c'est-à-dire au niveau de l'inflexion du trait de côte et des blockhaus situés immédiatement au nord du parking de La Négade.

51- Notamment Moreau 1969, 6-7, pl. IV. La datation, proposée par J. Moreau en fonction des connaissances de l'époque, mériterait d'être réexaminée.

52- Boudet 1987, 148-149 ; Boudet *et al.* 1990, 5 et 8.

53- Bizot 1985.

54- Vernhet 1987.

55- Bizot & Vernhet 1987.

56- Bizot & Vernhet 1987.

incitent les auteurs à les rattacher au même type d'activité, à savoir l'extraction de sable argileux qui pourrait entrer dans la composition des pâtes destinées à la production de la céramique, plus précisément comme dégraissant ajouté aux argiles particulièrement fines et plastiques du Gulp.

Après un hiatus apparent du IV^e au II^e s., l'occupation du site de la Négade I reprend dans la seconde moitié du I^{er} s. a.C., comme en témoignent la céramique, les monnaies, les fibules et la parure en verre. La nature de l'occupation n'est pas précisément définie, mais la fragmentation et déformation des objets par le feu, ainsi que la proximité de sépultures d'enfants non datées en l'absence de mobilier laissent envisager une zone funéraire de crémation⁵⁷.

Quelques structures d'habitat ont également été découvertes sous le niveau antique. Une fosse étayée par un clayonnage tressé sur une armature de piquets rayonnants rappelle ainsi celles mentionnées précédemment, hormis le fait que le mobilier céramique (vaisselle et amphores) la datent du dernier quart du I^{er} s. a.C.⁵⁸. Une autre fosse contenait du mobilier de la fin de l'âge du Fer⁵⁹.

Lède du Gulp à Grayan-et-L'Hôpital

Le site s'installe à l'emplacement d'un ancien chenal colmaté de la Garonne, en bordure d'une tourbière située entre les dunes et alimentée en eau douce⁶⁰ (fig. 4 et 12). Connue depuis le XIX^e s., il a fait l'objet de fouilles d'abord par G. Frugier de 1972 à 1983, puis par J. Roussot-Larroque de 1984 à 1993. L'occupation s'étend du Mésolithique au début de l'époque romaine, les populations ayant sans doute été attirées par la présence d'un point d'eau pérenne. Cette séquence stratigraphique continue couvrant une aussi longue période est exceptionnelle sur le littoral atlantique français ; elle s'étend le long du front dunaire sur une longueur d'environ 30 m et sur 3 m de hauteur. Les niveaux alternent argiles, tourbes et sables.



Fig. 12. Grayan-et-L'Hôpital, le site de La Lède du Gulp en 2012 (cl. F. Verdin).

57- Boudet 1987, 148-149.

58- Moreau & Rodot 1972.

59- Moreau & Rodot 1973.

60- Boudet 1987, 77-89 ; Roussot-Larroque & Villes 1988 ; Roussot-Larroque 1994 et 2005.

La séquence de l'âge du Fer correspond aux couches 1 et 2, subdivisées en sous-niveaux, selon un découpage qui comprend au total 12 horizons chrono-culturels.

Le niveau 2 est daté du Premier âge du Fer à La Tène moyenne (fin du VI^e – milieu du III^e s. a.C.). Il se décompose en six niveaux de tourbe et sable tourbeux observés sur environ 258 m². La séquence stratigraphique établie par G. Frugier et datée par R. Boudet, d'une part et celle de J. Roussot-Larroque d'autre part ne concordent pas vraiment. Le mobilier est constitué de céramiques, pierres éclatées au feu, fragments de sole perforée et de briquetage. Ceux-ci sont nombreux dans tous les niveaux et bien conservés : pilettes à extrémité évasée en trompette, augets cylindriques, éléments de calage de diverses formes.

Les structures sont rares et l'absence de plan de répartition des différents types de vestiges interdit toute perception d'une éventuelle organisation spatiale. Parmi les aménagements potentiels, on compte une structure légère en bois effondrée (abri ?). Des bois épars apparemment travaillés formaient peut-être des palissades servant à contenir les troupeaux dont les empreintes ont été observées à maintes reprises. De possibles traces agraires ont été relevées. Un foyer et un élément de paroi dont l'armature est constituée de poutres et de branchages calcinés, revêtus d'argile a été vu dans la dune dans les années 60. Quelques découvertes témoignent également du paysage funéraire. Dans le secteur nord de la fouille, le tertre d'un tumulus du Premier âge du Fer contenait une petite urne, deux fusaïoles en terre peu cuite, des fragments d'un vase à fond plat et des silex taillés. Au nord du tumulus, un fossé rectiligne semble postérieur à celui-ci. Une aire charbonneuse associée à une coupe-couvercle et un petit vase accessoire est également mentionnée. Au sud, une urne (cinéraire ?) et son couvercle ont été anciennement ramassés dans l'éboulement de la dune.

Le niveau 1 date de La Tène finale. Subdivisé en 1a et 1b, il livre beaucoup moins de mobilier que la couche 2 : tessons de vaisselle, amphores, fragments d'augets et de briquetage moins nombreux. Seul un possible abri léger en bois a été mis en évidence.

Les fouilles révèlent donc des rejets divers témoignant de la proximité d'un habitat permanent où se pratiquaient des activités variées, alors que les structures bâties et aménagements demeurent rares.

MARAIS ET MARÉES : QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Les vestiges découverts sur les plages de Soulac et Grayan témoignent par conséquent d'une occupation dense des milieux intertidaux. Certains aménagements récurrents, tels que les structures en panier (gabion) et les fosses coffrées de bois traduisent des pratiques qui, si elles restent inchangées tout au long de l'âge du Fer, s'avèrent difficiles à identifier. On pense évidemment aux activités de productions du sel qui ont laissé de nombreux déchets de briquetage sur tout ce linéaire de côte. Ces fosses, lorsqu'elles sont enduites d'argile, pouvaient servir de bacs à saumure dans lesquels un premier processus de concentration était entrepris (à l'aide des galets chauffés également découverts en grand nombre ?)⁶¹. Un parallèle intéressant est fourni par les ateliers de bouilleur de sel de Sorrus⁶², dans le Pas-de-Calais. Des fosses similaires, étayées par des branchages pour éviter un comblement trop rapide par le sable et rendues étanches par un placage d'argile, sont creusées dans le sédiment argileux afin de récolter les eaux d'infiltration qui percolent à travers la strate de sable supérieure. Elles sont nécessaires à l'approvisionnement en eau douce servant à diluer les boues ou sables salés ramenés du littoral et les transformer en saumure. Pour comprendre la fonction des aménagements médocains, jusqu'à présent perçus de façon très ponctuelle, il nous manque désormais une approche planimétrique que seuls des décapages larges, indépendants des aléas liés aux facteurs naturels (marée, déplacements des bancs de sable), permettraient de mettre en oeuvre.

Si les activités de production du sel se maintiennent tout au long de l'âge du Fer, les vestiges du Premier âge du Fer et du début du Second (VII^e-IV^e s.) – de quelque nature qu'ils soient – paraissent nettement mieux

61- Bizot 1992.

62- Weller & Desfossez 2002, 67-72.

représentés que ceux de la fin de la période. Faut-il y voir le signe d'un déplacement des sites et, si tel est le cas, comment l'expliquer ? L'existence d'un hiatus dans l'occupation entre le IV^e et le II^e s. n'est pas un phénomène étonnant puisqu'il affecte les dynamiques de peuplement de la plupart des régions de Gaule. Il ne fait que renforcer l'intérêt de l'habitat du Château-du-Mur qui constitue de ce fait un jalon particulièrement important.

Sur la côte, les témoignages archéologiques redeviennent perceptibles à la fin du Second âge du Fer (fin II^e-I^{er} s. a.C.), même s'ils sont moins nombreux que ceux de la phase précédente. L'occupation paraît se regrouper autour de trois pôles, le plus ancien, au vu de l'assemblage monétaire, étant sans doute situé au niveau du village de l'Amélie. Les deux autres pôles montrent une occupation continue avec la période romaine. Le site de l'Amélie Nord ne livre que des monnaies gauloises associées à des monnaies antiques et pourrait être le plus récent. Le troisième pôle s'étend entre la Lède du Gurp, dont l'occupation de la fin de l'âge du Fer est relativement ténue, et La Négade, établissement antique, qui recèle quelques vestiges de la fin du I^{er} s. a.C. La présence de monnaies en grand nombre à l'Amélie Nord et l'Amélie Sud, au détriment d'aménagements en place contemporains, signifie-t-elle que le milieu a évolué et que les conditions ne se prêtent plus à des installations pérennes à cause d'une remontée de l'eau ? Le faciès monétaire reflète en tout cas l'importance économique de ces implantations littorales qui étaient directement connectées à la zone d'échanges de l'axe Aude-Garonne⁶³. E. Hiriart envisage l'existence d'un port maritime assurant la redistribution des biens vers l'arc atlantique, meilleur candidat que Bordeaux dont les aménagements paraissent bien modestes à la même époque. Si tel est le cas, on mesure les dégâts occasionnés par le recul du littoral qui nous prive de possibles établissements portuaires majeurs. Certes, la tradition locale se plait à évoquer une légendaire cité engloutie au large de Soulac, sur le Banc des Olives, mais pour dépasser ces croyances populaires – qui ont souvent un fond de vérité –, les arguments scientifiques font pour l'instant défaut.

Cette première synthèse des données archéologiques relatives aux sites des marais estuariens permet de clarifier quelque peu la localisation de découvertes anciennes foisonnantes, de jeter les bases d'une réflexion intégrant les variations de temporalités – même si beaucoup de travail reste à faire pour préciser les chronologies – et de mettre en évidence les points forts des modes d'occupation du sol. Il ressort que la production du sel constitue une activité de premier plan qui n'a jamais pu être correctement étudiée compte tenu des conditions très particulières d'intervention sur le littoral. Il n'en demeure pas moins que les indices sont révélateurs d'ateliers nombreux et sûrement étendus. La question de l'existence de débouchés portuaires et d'itinéraires navigables est également cruciale, mais là encore elle ne peut être qu'effleurée à partir de pistes qui demandent à être approfondies. La compréhension des modes de structuration du territoire passe par une analyse des paysages, donc par des recherches interdisciplinaires qui croisent les données archéologiques et paléoenvironnementales. En effet, il est important de pouvoir caractériser et dater les formations sédimentaires complexes accumulées dans les anciennes zones humides afin de replacer les vestiges de l'occupation humaine dans leur contexte environnemental. Tel est l'enjeu des recherches qui ont commencé en 2014 sur le Littoral aquitain, dans le cadre du projet InterLabEx LITAQ⁶⁴ qui constitue l'un des prolongements du programme "Peuples de l'estuaire et du littoral médocain".

63- Hiriart 2014, 148-150 ; Verdin *et al.* 2015, 888-890.

64- Le projet LITAQ "Du Pléistocène à l'Anthropocène : connaître les mécanismes passés d'évolution des populations (végétales, animales, humaines) et des milieux pour prédire les réponses futures. L'exemple du littoral aquitain" associe les LabEx bordelais LaScArBx et Cote (dir. F. Verdin, F. Eynaud). Il bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Programme Investissement d'Avenir portant la référence ANR-10-IDEX-03-02.

Bibliographie

- Bernat, P. (2012) : "Soulac-sur-Mer, Plage de la Glaneuse, station du CROSSA", *Bilan Scientifique Régional Aquitaine 2012*, Bordeaux, 120-121.
- Bizot, B. (1985) : "Soulac-sur-Mer, La Négade", *Archéologie en Aquitaine*, 4, 56-58.
- (1992) : *Soulac-sur-Mer (Gironde), Plage de L'Amélie, Sauvetage urgent*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Bizot, B. et E. Vernhet (1987) : "Soulac-sur-Mer (Gironde), La Négade, Fouille de sauvetage d'une fosse protohistorique", *Société Archéol. de Bordeaux*, LXXVIII, 31-35.
- Boudet, R. (1987) : *L'Âge du fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Archéologies, Vesuna, 2, Périgueux.
- Boudet, R., G. Frugier et J. Moreau (1990) : "Les sauneries de l'âge du Fer du littoral médocain (Gironde)", *Cahiers Méduilliens*, 14, 1-14.
- Camus, A. et V. Mathé (2012) : *Prospections géophysiques sur le site du Château du Mur (Gaillan-en-Médoc, Gironde), février 2012*, Rapport inédit, UMR 7266 LIENS, La Rochelle.
- Charpentier, X. (2007) : "Gaillan-en-Médoc, Château du Mur", Notice N2007-AQ-0049, *Gallia informations* www.adlfi.fr/SiteAdfi/document
- (2009) : "Gaillan-en-Médoc, 47, route de Lesparre", Notice N2009-AQ-0062, *Gallia informations* www.adlfi.fr/SiteAdfi/document
- Chopin, J.-F. (2013) : *Gaillan-en-Médoc, Cazeau du Prat (lot C)*, RFO, Inrap, SRA Aquitaine.
- Clavé, B. (2001) : *Évolution des paléo-environnements côtiers à l'Holocène : l'exemple de l'Aquitaine septentrionale*, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux 1.
- Colardelle, M., éd. (1996) : *L'homme et la nature au Moyen Âge, paléoenvironnement des sociétés occidentales*, Actes du 5^e Congrès international d'archéologie médiévale, Grenoble 6-9 octobre 1993, Paris.
- Colin, A. et F. Verdin (2013) : "Que nous apprennent les données archéologiques, du Néolithique au Moyen Âge (entre env. 5000 ans av. J.-C. et env. 500 ans apr. J.-C.) ?", in : Le Treut, éd. 2013, 49-51.
- Colin, A. et F. Verdin, éd. (2013) : *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du XXXV^e colloque de l'AFEAF*, Bordeaux, 2-5 juin 2011, Aquitania Suppl. 30, Bordeaux.
- Colin, A., C. Sireix et F. Verdin, éd. (2011) : *Gaulois d'Aquitaine*. Catalogue d'exposition, Bordeaux.
- Colin, A., F. Verdin et A. Dumas (2013) : "Dynamiques du peuplement dans le nord de l'Aquitaine : quelques pistes de réflexion", in : Colin & Verdin, éd. 2013, 33-55.
- Coquillas, D. (2001) : *Les rivages de l'estuaire de la Gironde du Néolithique au Moyen Âge*, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.
- Coupy, J. (1975) : "Soulac-sur-Mer", *Gallia*, 1975, 33, 2, 467-468.
- (1977) : "Soulac-sur-Mer", *Gallia*, 1977, 35, 2, 450.
- Coutures, P. (2008) : « Gaillan-en-Médoc, Château du Mur », Notice N2008-AQ-0040, *Gallia informations* www.adlfi.fr/SiteAdfi/document
- Coutures, P. (2011) : "L'habitat de plaine fortifié du Château du Mur à Gaillan-en-Médoc (Gironde)", in : Colin et al. éd. 2011, 26-27.
- Dickès, N. et L. Védrine (1996) : "Soulac-sur-Mer, L'Amélie", *Bilan Scientifique Régional Aquitaine 1996*, Bordeaux, 69-70.
- Figeac, M., éd. (2005) : *La Gironde de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély.
- Hiriart, E. (2014) : *Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (V^e s. - I^{er} s. a.C.)*, Doctorat, Université Bordeaux Montaigne.
- Larosière, G. et J. Moreau (1971-1973) : "Sauvetage archéologique sur un site de l'époque de Hallstatt livrant des restes de briquetages liés à l'exploitation du sel, plage de L'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde)", *Bull. de la Soc. Archéol. de Bordeaux*, 68, 1971-1973, 111-125.
- Le Treut, H., éd. (2013) : *Les impacts du changement climatique en Aquitaine. Un état des lieux scientifique*, Bordeaux.
- Moreau, J. (1969) : *Soulac-sur-Mer, Fouilles archéologiques de la pointe de la Négade, Gironde, Rapport campagne 1969*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1988) : *Observations et découvertes fortuites dans le secteur nord Médoc en 1988*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1989) : *Découvertes fortuites et observations enregistrées en 1989 dans le canton de Saint-Vivien (Gironde)*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1991) : *Observations et découvertes fortuites sur les sites archéologiques du Nord-Médoc en 1991*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1992) : *Rapport de la prospection-inventaire sur le rivage atlantique du nord Médoc effectuée en 1992, Gironde*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1994) : *Rapport de la prospection inventaire de la côte nord-médocaine, Année 1994*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1995) : *Rapport de prospection inventaire, Sites côtiers du Nord-Médoc, Année 1995*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1997) : *Rapport de prospection inventaire, Sites côtiers du Nord-Médoc, Année 1997*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1998) : *Rapport de prospection inventaire, Sites côtiers du Nord-Médoc, Année 1998*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1999) : *Rapport de prospection inventaire, Sites côtiers du Nord-Médoc, Année 1999*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Moreau, J. et J.-P. Cathelot (1990) : "Découverte d'une monnaie gauloise en or sur la plage de Soulac-sur-Mer", *Cahiers Méduilliens*, 14, 15-17.
- Moreau, J. et N. Dickès (1996) : *Complément au rapport de prospection inventaire des sites côtiers du Nord-Médoc, Année 1996*, SRA Aquitaine, Bordeaux.

- Moreau, J. et P. Rancillac (1984) : *Découvertes fortuites et ramassages effectués à la plage de l'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde), Année 1984*, Rapport d'opération, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Moreau, J. et H. Rodot (1972) : *Soulac-sur-Mer, Fouilles archéologiques de la pointe de la Négade, Gironde, Rapport campagne 1972*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1973) : *Fouilles archéologiques de la pointe de la Négade, commune de Soulac-sur-Mer (Gironde), Rapport campagne 1973*, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (1983) : "Site archéologique de la place de l'Amélie (commune de Soulac-sur-Mer, Gironde). Sélection de découvertes récentes", *Bull. de la Soc. Archéol. de Bordeaux*, LXXIV, 1983, 65-72.
- Moreau, J., R. Boudet et V. Schaaf (1990) : "Un sanglier-enseigne gaulois à Soulac-sur-Mer", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 20, 439-442.
- Olmer, F. et R. Roure (2015) : *Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37^e colloque international de l'AFEAF, Montpellier 2013, Volume 2 – Posters*, Ausonius Mémoires 39 bis, Bordeaux.
- Rancillac, P. (1983) : "Soulac, La plage de l'Amélie", *Archéologie en Aquitaine*, 69-71.
- Roussot-Larroque, J. (1989) : "Découvertes de l'âge du Fer sur le plage de l'Amélie à Soulac-sur-Mer (Gironde)", *Bull. de l'AFEAF*, 7, 46-50.
- (1994) : "L'Âge du Fer en Aquitaine littorale : hommes et milieux naturels", in : *L'Age du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen 28-31 mai 1992*, Bordeaux, 13-25.
- (1998) : "Littoral du Nord Médoc", *Bilan Scientifique Régional Aquitaine 1998*, Bordeaux, 80-81.
- (2005) : "Le Premier âge du Fer (ou époque de Hallstatt). La protohistoire de la Gironde", in : Figeac, éd. 2005, 72-83.
- Roussot-Larroque, J. et A. Villes (1988) : "Fouilles pré et protohistoriques à la Lède du Gurp (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde)", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 79, 19-60.
- Tastet, J.-P., J. Burnouf, M.-F. Diot et P. Carbonel (1996) : "Morphologie, paysages et occupation du sol entre Atlantique et Gironde aux époques historiques", in : Colardelle, éd. 1996, 206-211.
- Verdin, F., avec la coll. de M. Chataigneau (2013) : "Marcus Agrippa et l'Aquitaine", *Aquitania*, 29, 69-104.
- Verdin, F., A. Dumas et E. Hiriart (2015) : "Entre terre et eau : le Médoc à l'âge du Fer", in : Olmer & Roure, éd. 2015, 881-892.
- Vernhet, E. (1987) : Soulac-sur-Mer, La Négade et La Balise", *Archéologie en Aquitaine*, 6, 54-55.
- Weller, O. (2002) : *Archéologie du sel : techniques et sociétés dans la Pré- et Protohistoire européenne, Actes du colloque 12.2 du XIV^e congrès de UISPP, 4. septembre 2001, Liège et de la table ronde du Comité des salines de France, 18 mai 1998, Paris, Table Ronde du Comité des Salines de France, Paris, mai 1998*, Internationale Archäologie : ASTK 3, Rahden.
- Weller, O. et Y. Desfossés (2002) : "Les ateliers sauniers de Sorrus (Pas-de-Calais) : un apport majeur aux techniques de production de sel et à leur évolution durant le second Âge du Fer", in : Weller, éd. 2002, 63-80.